



GRAND PRIX DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

Golf de CHOLET (49)

Samedi 9 et Dimanche 10 mai 2026

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Complète les Règlements Généraux des épreuves Fédérales 2026 en conformité avec le cahier des charges des Grands Prix.

I : FORMULE

36 trous en Stroke-Play, 18 trous par jour

- | | | | |
|-------------------------------|---|---------------|--|
| - Vendredi 8 mai 2026 | : | Entraînement | <u>Réservation obligatoire</u> au 02 41 71 05 01 |
| - Samedi 9 mai 2026 | : | Premier tour | |
| - Dimanche 10 mai 2026 | : | Deuxième tour | |

II : SÉRIES

Série « **GRAND PRIX DE LA LIGUE** »

MESSIEURS : 1 série, index inférieur ou égal à 11,4

DAMES : 1 série, index inférieur ou égal à 14,4

Cette limite d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Disposer d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur Myffgolf.

*Le certificat médical doit avoir été enregistré à la FFGOLF à la date limite des inscriptions, faute de quoi :
L'INSCRIPTION DU JOUEUR SERA BLOQUÉE LORS DU CONTRÔLE DES INSCRITS.*

- être en règle vis à vis du droit de jeu fédéral avant inscription sachant que la ligue de golf ne peut pas encaisser ce droit fédéral.



IV : PRIORITÉS D'INSCRIPTION

Le nombre des inscriptions est limité à 120 dont 12 Wild Cards sous la responsabilité de la Commission Sportive de la Ligue et 33 dames.

Priorités dans l'ordre suivant :

- 1- Joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2500 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames
- 2- Ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions
- 3- Ordre des index

V : LES INSCRIPTIONS

- Sur HelloAsso via le lien ci-joint : <https://www.helloasso.com/associations/ligue-de-golf-des-pays-de-loire/evenements/grand-prix-de-la-ligue-des-pays-de-la-loire-2026> ou le QR Code ci-dessous (inscription et paiement en ligne, par carte bancaire) avant le **samedi 25 avril 2026 00h00**.



Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Aucun joueur ne sera sur la liste des départs s'il n'est pas en règle à la date de clôture des inscriptions. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription restera redevable du droit d'engagement.

VI : DROITS D'ENGAGEMENT

- Adultes : 90€
- Adultes Membres Golf de CHOLET : 50€
- Adultes et joueurs de 19 à 24 ans : 50€
- Jeunes de 18 ans et moins : 35€

VII : DÉPARTS

Départs du **1er tour** : selon recommandations fédérales.

Les départs du **2ème tour** dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

La consultation des horaires de départ pourra se faire à partir du **jeudi 07 mai 2026** en fin de matinée, directement sur le **site de la ligue** : www.golfpdl.com, ou sur votre espace personnel ffgolf.



VIII : PRIX et TITRE DE CHAMPION DE LA LIGUE

Classement Général du Grand Prix

Amateurs Messieurs :

3 Prix Bruts

Amateurs Dames

3 Prix Bruts

Titres de Champions de la Ligue Messieurs et Dames.

Licencié(e)s et membre d'une AS d'un club de la ligue des Pays de la Loire.

- **Messieurs :** 1^{er} Messieurs
- **Dames :** 1^{ère} Dames

IX : DÉPARTAGE

Tant chez les messieurs que chez les dames : en cas d'ex æquo pour déterminer le vainqueur du Grand Prix, il sera joué un **play-off**, sur le trou N° 18.

Pour tous les titres de Champion de la Ligue le départage se fera à travers le classement RMS.

X : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le **dimanche 10 mai à partir de 18h30** au club house du Golf de CHOLET.

Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire.

XI : COMITE DE L'ÉPREUVE

Arbitres :

Messieurs :	Eric COUDRIER	Arbitre International
	Matthieu CLAIRAND	Arbitre Fédéral

Membres :

Messieurs :	Frédéric DELAUNAY	Président de la Ligue Pays de la Loire
	Eric BAHUAUD	Président de la Commission Sportive de la Ligue
	Maxime BENOIST	Directeur Golf de CHOLET